

DIFFUSION RESTREINTE

TD_KIGALI_1994_00356.txt

Wed May 20 21:17:56 2020 1

A700000002574D1460164.44T\000=4-DD

-4II=DAM=

-CM1 CM2 CM3 SG SGP

-II=CM5 II=CMB CM6 PR3 PR4 3II=STR CMC CM4 PR5 II=CR

-

- DIFF

TD KIGALI 356

LE 10 AVRIL 1994

KGLI LE 10/04/94 A 17H15

IMMEDIAT

CHIFFRE DIFFUSION RESTREINTE

ORIGINE : L'AMBASSADEUR

NB : DISTRIBUTION DIRECTEURS

AD DIPLOMATIE 356

CQ MINCOOP PARIS 183

CQ MINDEFENSE PARIS 130

CQ ARMEES PARIS 120

CQ DFRA NEW YORK 89

NB : SERVIR : DAM -NU - CM5 - CMB - PR4 - PR5

TXT

OBJET : NEGOCIATION D'UN CESSEZ-LE-FEU.

LE COLONEL CUSSAC VIENT DE S'ENTREtenir AVEC LE MINISTRE RWANDAIS DE LA DEFENSE, QUI SORTAIT D'UNE REUNION AVEC LE GENERAL DALLAIRE ET LE FPR, CONSACREE A LA NEGOCIATION D'UN CESSEZ-LE-FEU.

LE GOUVERNEMENT RWANDAIS SOUHAITE UN CESSEZ-LE-FEU.

LE FPR S'Y OPPOSE, SAUF POUR LA SEULE VILLE DE KIGALI, LE GOUVERNEMENT RWANDAIS REJETTE UNE TELLE PROPOSITION, QU'IL ATTRIBUE AU FAIT QUE LES TROUPES DU FRONT DANS LA CAPITALE SONT EN TRAIN DE FAIBLIR.

FAUTE DE CONTACT AVEC LA MINUAR, JE NE SUIS PAS EN MESURE DE CONFIRMER CETTE INFORMATION. SI ELLE ETAIT VERIFIEE, ELLE POURRAIT JUSTIFIEE DES PRESSIONS SUR LE FPR, BILATERALES ET AU CONSEIL DE SECURITE, POUR FAVORISER LA RECHERCHE D'UN ARRET DES COMBATS./.

MARLAUD

DIFFUSION RESTREINTE

560